



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 13/01/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Organisation de la campagne vaccinale dans le département de la Creuse

La campagne de vaccination a démarré dans la Creuse le 5 janvier et **1054** personnes ont été vaccinées à ce jour, dont 568 professionnels et 486 personnes âgées en Ehpad. Cette campagne va s'intensifier selon les modalités suivantes :

1- Le public éligible à la vaccination

Les personnes aujourd'hui concernées sont :

- les personnes âgées résidant en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et USLD (unités de soins longue durée) ;
- les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suites et de réadaptation, et hébergées en résidences autonomie, résidences services, petites unités de vie ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants ;
- les personnes vulnérables en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés ;
- l'ensemble des professionnels de santé de plus de 50 ans ou ayant un facteur risque ;
- les pompiers et les aides à domicile de plus de 50 ans.

À partir du 18 janvier 2021, le périmètre de la vaccination s'élargit et s'ouvre à toutes les personnes de plus de 75 ans.

2- Les modalités pratiques pour se faire vacciner

Pour toute personne éligible, les rendez vous pourront commencer à être pris dès le 14 janvier auprès de l'un des trois centres de vaccination aujourd'hui ouverts : Guéret, Aubusson et La souterraine.

Ces prises de rendez-vous sont pour le moment uniquement par téléphone aux numéros suivants :

- Centre de Guéret : 05 55 51 55 71
- Centre d'Aubusson : 05 55 83 60 00
- Centre de La Souterraine : 05 55 89 59 94

Les créneaux d'accueil pour les rendez-vous seront donnés au moment de l'appel auprès de ces standards. En effet, les plannings peuvent varier en fonction des disponibilités médicales et il est impossible de les communiquer à l'avance de façon fiable.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO
Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08
Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

 www.creuse.gouv.fr

 Préfète de la Creuse

 Préfète de la Creuse

3- Les prochaines étapes

A partir de la semaine prochaine, trois centres supplémentaires vont ouvrir :

- à Bourganeuf,
- Evaux-les-Bains
- Boussac.

Les modalités de fonctionnement et les populations concernées seront les mêmes. Les dates et numéros d'appel seront communiqués dès que possible.

La possibilité de prise de rendez-vous en ligne va être elle aussi ouverte très prochainement. Les modalités de ce service supplémentaire, coordonné avec les standards, feront elles aussi l'objet d'une prochaine communication.

Il est essentiel, tout particulièrement dans cette première étape du fonctionnement des centres, de ne pas encombrer les standards mis en place pour les prises de rendez-vous. Aussi, pour toute question concernant le dispositif de vaccination, mais autre qu'une prise de rendez-vous, la préfecture de la Creuse met en place un standard renforcé pour répondre aux questions : 05 55 51 57 60